

Rapport annuel de Délégation de Service Public



Port de Port-Bail 2018 - Année 6

TABLE DES MATIERES

I / CARACTERISTIQUES DE LA DSP DE PORT-BAIL	3
A) Caractéristiques générales	3
B) Descriptions des services	3
C) Description des installations	4
D) Horaires	4
II / DONNEES COMPTABLES	5
III / ANALYSE DE LA QUALITE DU SERVICE	7
1) Enquêtes de satisfaction	7
IV / COMPTE-RENDU TECHNIQUE ET FINANCIER	7
A) COMPTE-RENDU TECHNIQUE	7
1) Faits marquants de l'exercice	7
2) Actions marketings et communication	8
3) Fréquentation et analyses	10
4) Entretien des équipements	13
5) Qualité/Sécurité /Environnement	13
6) Effectifs / qualifications	14
7) Formation.....	14
8) Sinistres	14
B) EVOLUTION DES TARIFS POUR 2019	14
1) Tarifs d'outillage.....	14
2) Ajouts et modifications.....	15
C) PERSPECTIVES	15

I / CARACTERISTIQUES DE LA DSP DE PORT-BAIL

A) Caractéristiques générales

Objet de la délégation : Exploitation du port de plaisance et de pêche de Port-Bail

Déléataire : Société Publique Locale d'Exploitation Portuaire de la Manche

Délegant : Conseil départemental de la Manche

Prise d'effet de la convention : 1er janvier 2014

Echéance de la convention : 31 décembre 2043

Durée de la convention : 30 ans

B) Descriptions des services

Le port de plaisance de Port-Bail dispose de 310 places dont 280 réservées aux AOT annuelles et 30 pour les visiteurs de passage.

Dans le cadre de la DSP, le port de Port-Bail a l'obligation d'assurer les services suivants :

- Le contrôle de l'exploitation du Port, sans permanence de gardiennage en dehors des heures d'ouverture du bureau du Port,
- L'accueil des usagers pendant les heures d'ouverture du bureau du Port,
- L'information des usagers sur les visites et services disponibles sur le territoire de l'Autorité Délégante,
- L'affichage des renseignements météorologiques,
- La distribution d'eau potable,
- La distribution d'énergie électrique,
- La mise à disposition d'un accès internet via wifi,
- Le fonctionnement et le nettoyage des installations sanitaires accessibles en permanence (W.C., toilettes, douches, etc.),

- La lutte contre l'incendie,
- La réception et l'enlèvement des ordures ménagères et des résidus (huiles de vidange, etc.) issus de ses activités pêche et plaisance.

C) Description des installations

Le Port de Port-Bail comprend :

- Un quai de pêche et de commerce avec une potence de démâtage (250 kg),
- Un ponton visiteur : 8 postes,
- Trois pontons (A, B et C) pour les bateaux bénéficiant d'une AOT annuelle ou temporaire : 280 postes,
- Une zone de mouillage de : 35 postes,
- Un bureau de port,
- Un bloc sanitaire avec douches et wc,
- Un local pour dépôt des produits dangereux,
- Une zone de tri de déchets sélectif,
- Une zone technique et de stockage de bateaux,
- Une zone de stationnement des remorques,
- Deux cales de mise à l'eau.

D) Horaires

+ Du 1^{er} janvier au 30 juin et du 1^{er} septembre au 31 décembre

Du lundi au vendredi 9 h/12 h ou 14 h/17 h (suivant marée, affichage bureau du port) samedi 9h/12h et 14h/17h, fermé les dimanches, lundis et jours fériés Ces horaires peuvent être modifiés en raison des vacances scolaires, des marées et de l'activité portuaire. Les personnels du port peuvent être présents dans le cadre de leurs activités si les circonstances (grandes marées, problèmes sur des navires ...) particulières s'imposent.

+ Du 1er juillet au 31 août

Tous les jours 9h/12h30 et 14h /19h dimanche et jours fériés 9 h/12h30 et après midi en fonction des marées.

II / DONNEES COMPTABLES

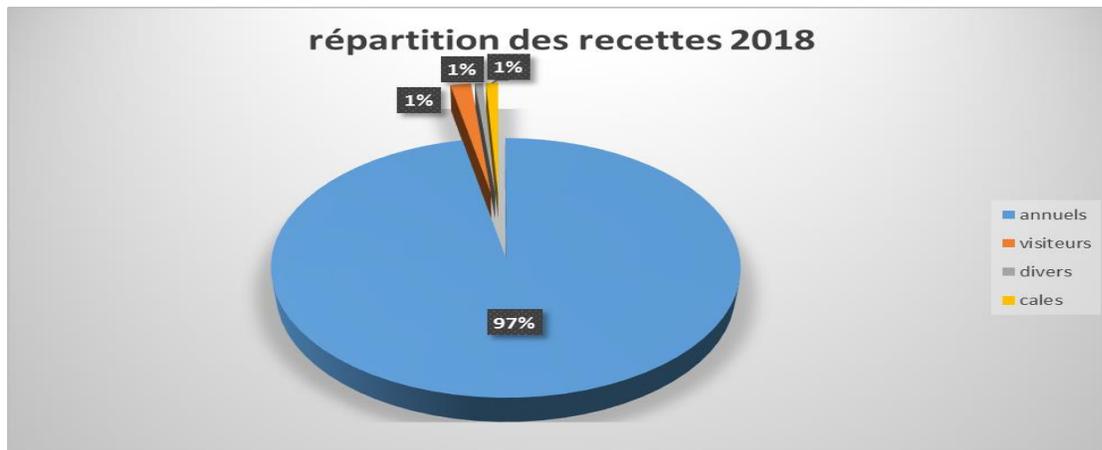
La SPL d'exploitation portuaire de la Manche gère deux équipements portuaires distincts et à ce titre, constitue un seul établissement juridique avec plusieurs établissements secondaires. Les documents comptables sont le résultat d'une comptabilité analytique par établissement secondaire, résultats reconstruits à partir des comptes validés par le commissaire aux comptes. Les comptes de la SPL d'exploitation portuaire de la Manche sont consolidés et une seule liasse fiscale est déposée au greffe du tribunal de commerce de Coutances.

Port de Portbail :

	2018	2017	Variation
chiffre d'affaires locations	269,73	247,00	22,73
subvention d'exploitation		4,00	-4,00
autres produits	0,42	5,00	-4,58
Sous total produits	270,15	256,00	14,15
achats consommés	40,57	42,00	-1,43
impôts et taxes	26,11	20,00	6,11
charges de personnel	53,38	67,00	-13,62
dotations amort / provisions	167,59	163,00	4,59
redevance DSP	7,61	7,00	0,61
autres charges	13,37	15,00	-1,63
crédit d'impôt IS	-11,30	-17,00	5,70
Sous total charges	297,33	297,00	0,33
résultat en k€	-27,18	-41,00	13,82

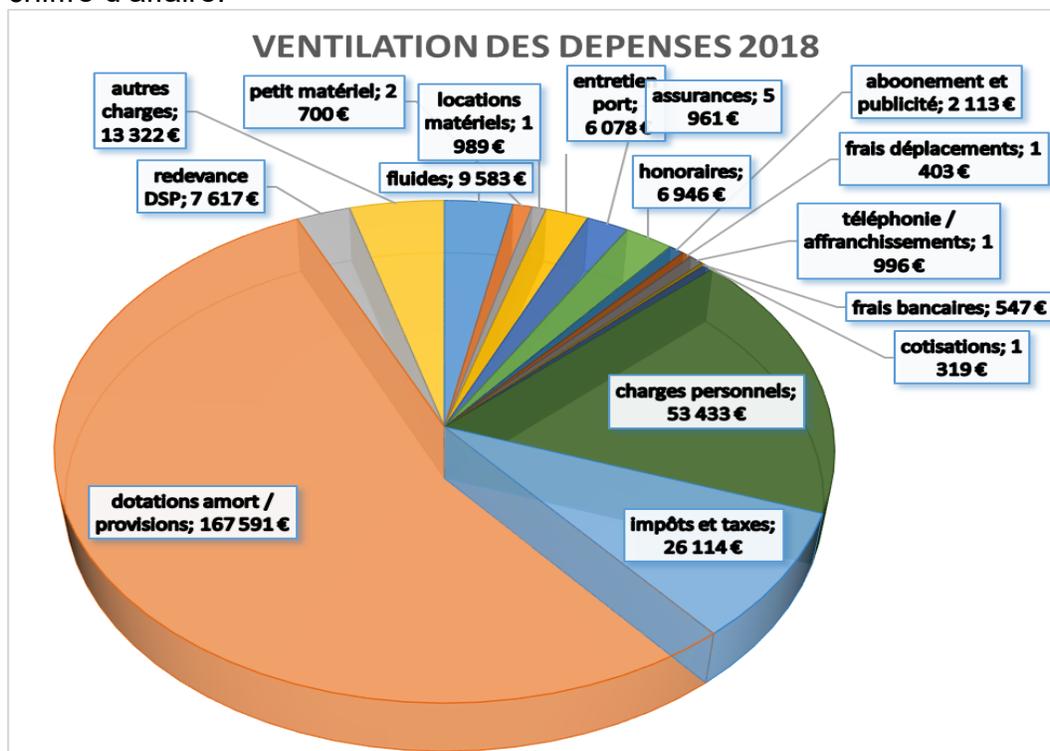
Le port de Portbail affiche une progression de son chiffre d'affaire de 9 % en 2018, principalement liée à l'augmentation tarifaire liée aux travaux d'investissements réalisés en 2016 (dernière phase de forte augmentation tarifaire). L'année 2018 est désormais représentative de l'activité du port.

Les locations longues durées représentent 96.8 % de l'activité du port, contre 1.6 % pour les locations visiteurs.



Les charges sont en légère diminution (-4457 €) du fait principalement du non remplacement du poste d'agent portuaire (contrat CAE), les remplacements étant assurés par du personnel de St Vaast la Hougue (baisse de 13 000€). Inversement, la dotation aux amortissements et aux provisions pour travaux augmente néanmoins (+4500€) pour tenir compte de l'amortissement des nouveaux pontons.

Le résultat reste négatif de 27 k€ contre 41 k€ en 2017 (et -82 k€ en 2016), mais plutôt encourageant compte tenu des investissements réalisés et de l'amélioration nette du chiffre d'affaire.



III / ANALYSE DE LA QUALITE DU SERVICE

1) Enquêtes de satisfaction

En 2018, le port de Port-Bail effectuera les premières démarches qualités. Dans ce sens, des enquêtes de satisfaction seront réalisées en 2018 auprès des différentes clientèles du port (passage/mensuel/annuel).

IV / COMPTE-RENDU TECHNIQUE ET FINANCIER

A) COMPTE-RENDU TECHNIQUE

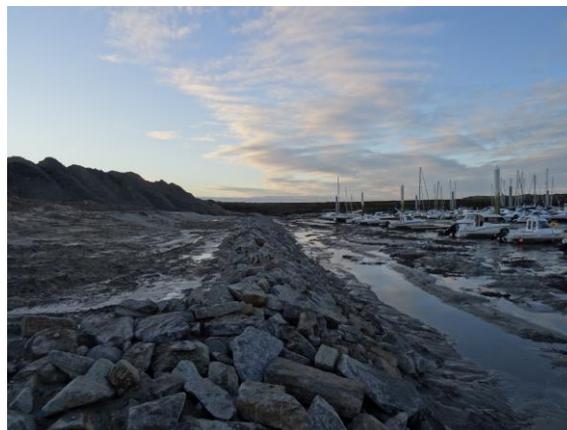
1) Faits marquants de l'exercice

+ Accès aux cales de mise à l'eau : 9 800 € HT

Afin de contrôler l'accès aux cales devenus payant depuis début 2018, des caméras de surveillance ont été installées. Chacune des cales en est équipée et chaque passage est enregistré par un logiciel capable de déchiffrer et de stocker les plaques minéralogiques des véhicules ainsi que l'immatriculation des bateaux.

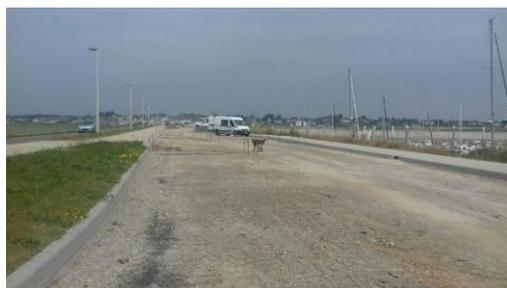
Les utilisateurs peuvent payer leur forfait soit en ligne via un site créé spécifiquement soit directement au bureau du port.

+ Reprofilage du talus et enlèvement de la piste : 76 051 € H.T



+ Aménagement des terre-pleins : 53 000 € TTC à charge de la SPL

Les travaux ont fait l'objet d'un co-financement SPL (53 000€) / commune de Port-Bail (47 000€). Le terre-plein situé entre la route et le port, resté en l'état depuis les années 1970, a bénéficié d'aménagements en début d'année 2018. La SPL a pris en charge les travaux de bordures, de stabilisation des sols et d'évacuation des eaux de ruissellement, tandis que la commune a financé l'enrobé.



2) Actions marketings et communication

L'agence de communication Kacao a été choisie pour réaliser la nouvelle identité graphique de la SPL des Ports de la Manche, la charte graphique ainsi que le nouveau site web.

+ Nouvelle identité graphique :

Le nouveau logo de la SPL se décline en plusieurs versions en fonction de l'utilisation qui en sera faite, à un niveau global ou local. Il sera facile à adapter aux prochains ports qui rejoindront la SPL.



BARFLEUR

Rapport annuel DSP - SPL d'exploitation portuaire de la Manche
Port de Port-Bail - Exercice 2018 – Page 8



PORT-BAIL



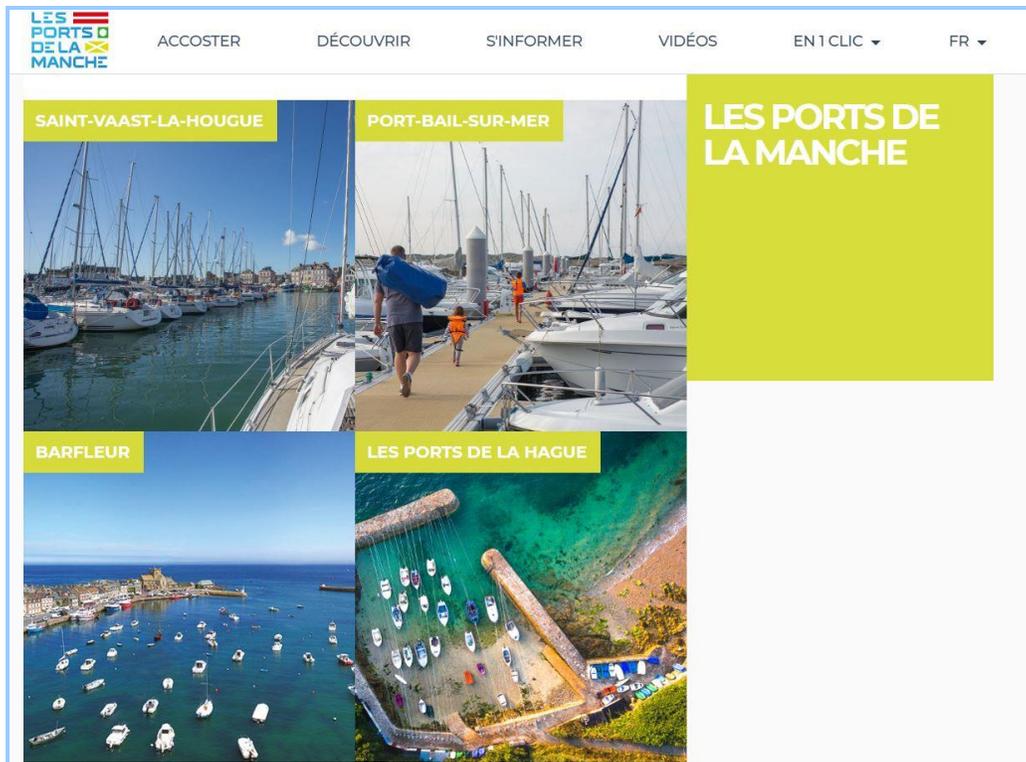
SAINT-VAAST
LA-HOUGUE



PORT-BAIL

+ Nouveau site internet :

La nouvelle version du site réalisée par l'agence Kacao a été mise en ligne en novembre 2018, avec une nouvelle ergonomie de navigation, de nouveaux services en ligne (réservation de places à flot pour les visiteurs, abonnement aux cales) et la mise en valeur des destinations touristiques portuaires.



+ Participation à des Salons

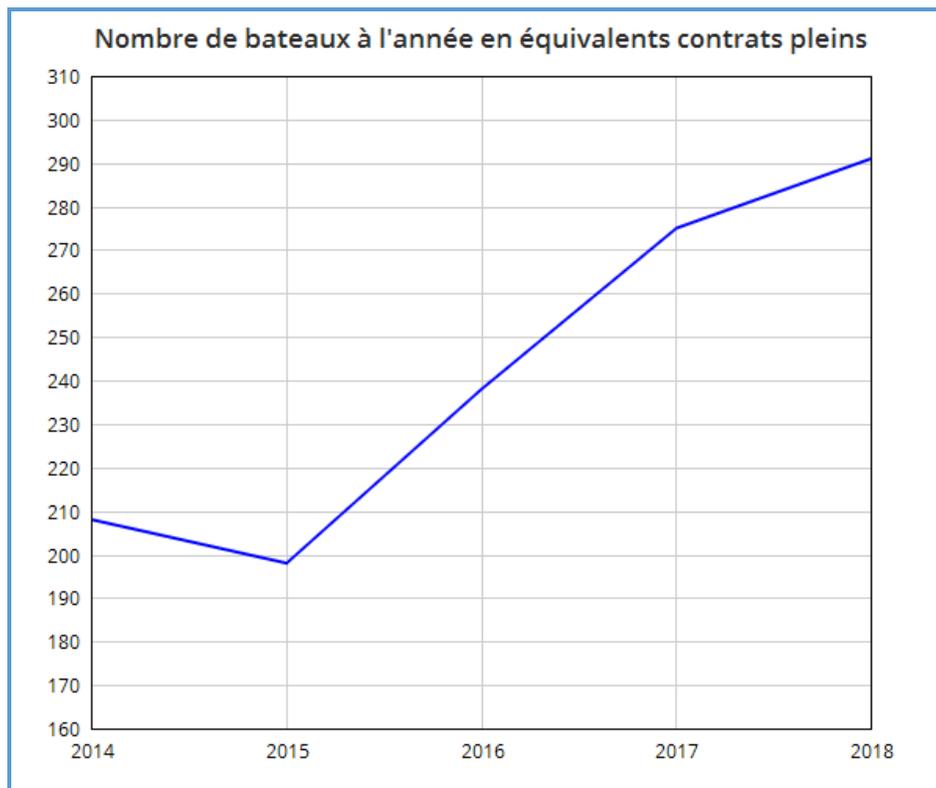
La SPL a été présente en 2018 au Nautic de Paris et sur les salons nautiques européens en mutualisant les moyens humains avec les ports voisins (Chantereyne et Diélette) pour les salons nautiques de Southampton et Amsterdam.

+ Photothèque et vidéos du port :

Après le reportage photo réalisé en 2017, les vidéos des ports de la Manche ont été réalisées en début de saison 2018. L'ensemble des réalisations est visible sur la chaîne Youtube de la SPL Les Ports de la Manche.

3) Fréquentation et analyses

+ AOT annuelles



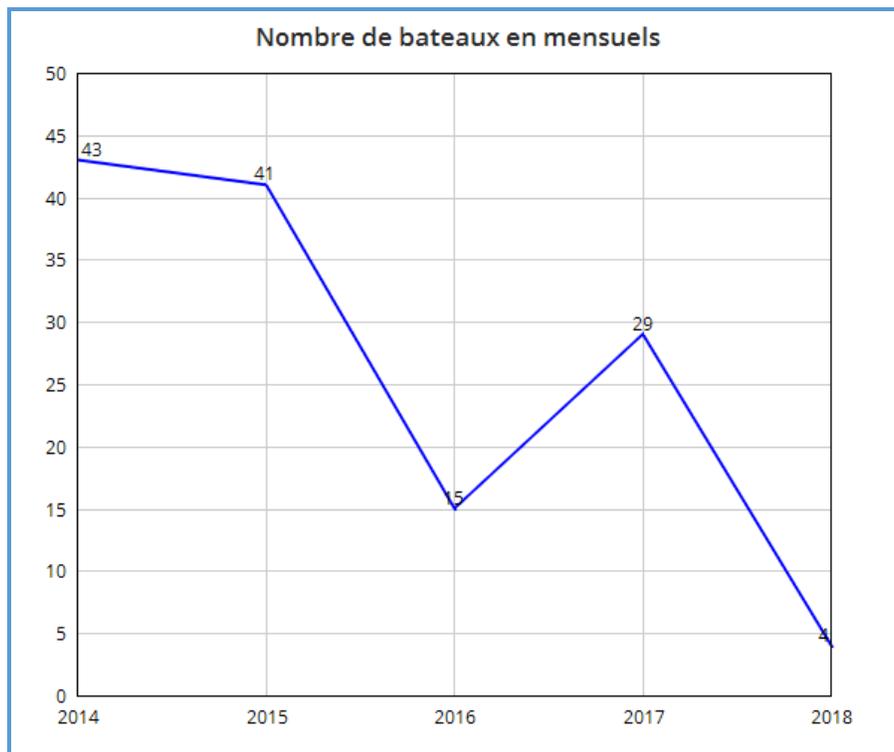
En 2018, le nombre d'«équivalents contrats pleins» est de 291 soit 26 de plus qu'en 2017. Cette augmentation s'explique par le fait que certains emplacements n'ont été disponibles qu'à partir de mai 2017. En 2018, toutes les places étaient disponibles dès le début d'année d'où la hausse constatée.

+ Récapitulatifs des nuitées/bateaux hors AOT annuelle

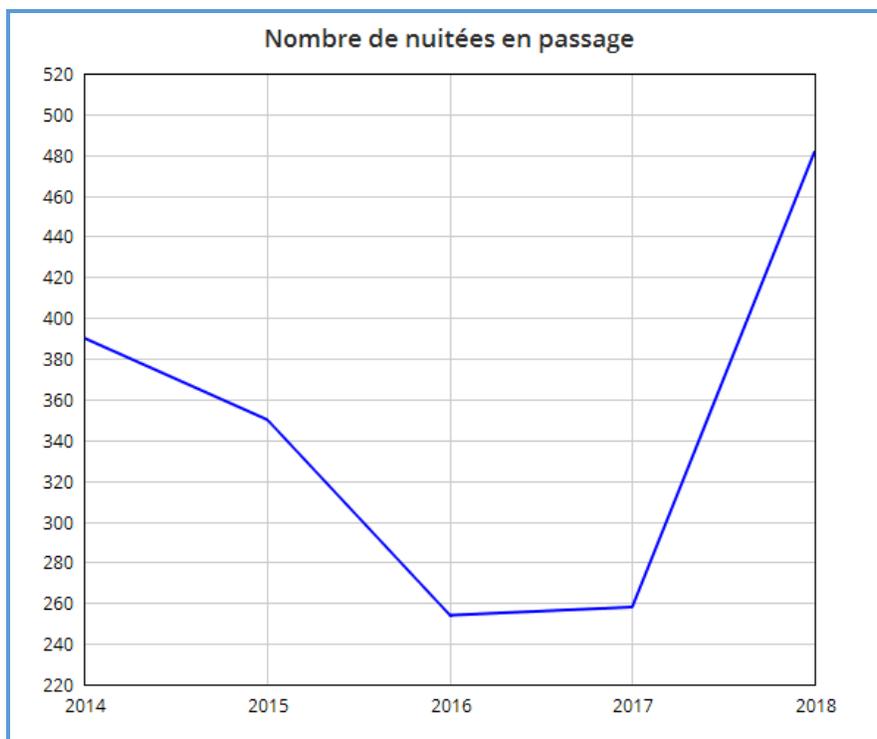
Type de contrat	2018		2017		Différence	
	bateaux	nuitées	bateaux	nuitées	bateaux	nuitées
MENSUEL	4	579	29	3 357	-86,2%	-82,8%
6 mois	3	548	14	2 562	-78,6%	-78,6%
3 mois	-	-	7	305	-	-
mois	1	31	8	490	-87,5%	-94,1%
PASSAGE	135	482	81	258	+66,7	+86,8
Français	57	327	32	180	+78,1%	+81,7%
Anglais	75	152	47	76	+ 59,6%	+100,0%
Néerlandais	-	-	2	2	-	-
Allemand	3	3	-	-	-	-

+ Escales supérieures à un mois

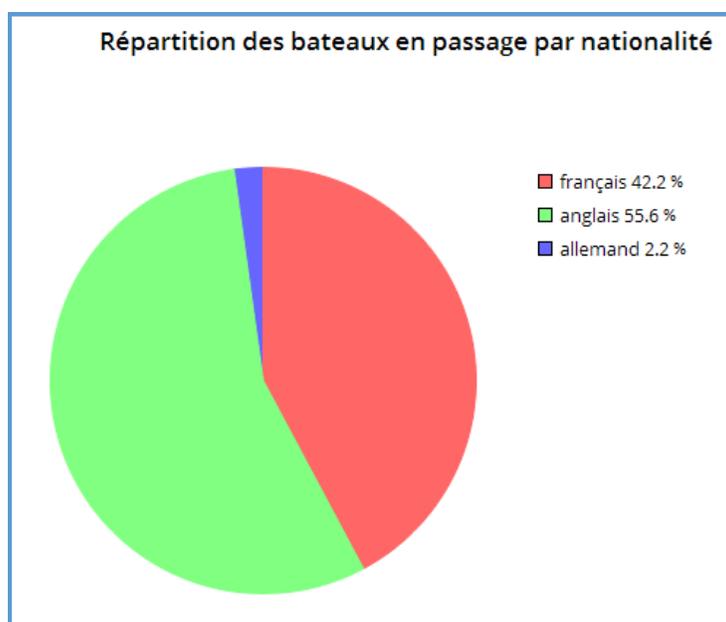
En 2018, le nombre de bateaux en contrats mensuels est en chute importante. Cela est dû à un problème dans la grille tarifaire qui sera corrigé pour l'année 2019. Les tarifs n'étaient pas du tout attractifs (quasiment équivalent à des forfaits par nuitées).



+ Escales en passage



La fréquentation a augmenté de 86,8% en termes de nuitées par rapport à 2017. Les raisons principales sont les conditions météorologiques exceptionnelles de 2018 ainsi que l'arrivée d'une tarification pour les cales. Quitte à payer, certains bateaux préféreraient rester plusieurs jours dans le port plutôt que faire des mises à l'eau successives.



+ Bilan des cales :

Pour sa première année de fonctionnement (début véritable courant mai), le bilan des forfaits cales est le suivant sur le port de Port-Bail. Un bilan plus complet est joint en annexe.

Forfait hebdomadaire	9
Forfait mensuel	7
Forfait annuel	13

+ Flotte de pêche :

Au 31 décembre 2018, 2 bateaux de pêche professionnelle bénéficient d'un contrat annuel dans le port de Port-Bail.

4) Entretien des équipements

- Installation d'un nouveau chauffe-eau pour anticiper la fin de vie de celui qui était déjà en place.

5) Qualité/Sécurité /Environnement

+ Installation environnementale sur le port de Port-Bail

Pour rappel, le port de Port-Bail dispose :

- un collecteur d'huiles minérales usagées ;
- un site de tri sélectif (verre, emballages, journaux/magazines) ;
- plusieurs récepteurs de déchets ménagers et assimilés.

D'autres actions environnementales ont été réalisées sur le port de Port-Bail

- installation de temporisation en eau et en électricité sur l'ensemble des pontons du port.

+ Label Qualité Plaisance 2 anneaux

Le mercredi 12 décembre 2018, lors du Salon Nautique de Paris, le port de Port-Bail a obtenu le Label Qualité Plaisance avec 2 anneaux par la Fédération Française des Ports de Plaisance. Ce label récompense les ports en rapport de la qualité des services, des équipements, de l'accueil et de la gestion environnementale.



- un agent portuaire,
- un employé de ménage (à temps partiel via l'association A.S.T.R.E.).

7) Formation

L'agent portuaire de Port-Bail a été formé à l'anglais professionnel en début d'année 2018.

8) Sinistres

Pas de sinistres déclarés en 2018

B) EVOLUTION DES TARIFS POUR 2019

1) Tarifs d'outillage

Les tarifs de stationnement sur le plan d'eau et la zone technique ont augmenté de 1,98% (évolution de l'indice INSEE sur un an).

Afin de rendre la grille tarifaire plus cohérente et attractive, plusieurs modifications ont été faites :

- le tarif à la journée pour les catégories de moins de 5m a été modifié pour rendre la grille plus linéaire,
- un tarif à la semaine a été créé (équivalent à 5 nuitées),
- le tarif au mois a été modifié pour être plus favorable (équivalent à 3,5 semaines)
- le tarif au semestre a été modifié (équivalent à 3 mois).

2) Ajouts et modifications

+ Ajout d'une tarification à la journée pour les cales

La grille d'accès aux cales de tous les ports est complétée par un tarif journalier d'un montant de 8€ TTC

C) PERSPECTIVES

L'objectif de progression de la fréquentation, du niveau de service et des ressources financières étant atteint, la SPL a provisionné les sommes nécessaires à la réalisation des travaux d'entretien du port qui seront réalisés en 2019.